Communiqué de presse
Paris, le 30 septembre 2026

La France Mutualiste renforce son engagement en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap aux côtés de l'Agefiph

La France Mutualiste et l'Agefiph signent une convention de partenariat de trois ans, destinée à structurer et renforcer la politique handicap de l'entreprise. Une nouvelle étape dans l'engagement de La France Mutualiste en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, soutenue par l'expertise et l'accompagnement de l'Agefiph pour structurer et déployer une politique handicap durable.

Avec l'Agefiph, faire du handicap un enjeu pleinement intégré à la politique RH

Une des quatre missions principales de l'Agefiph vise à sensibiliser et accompagner des entreprises, qui comme la France Mutualiste, souhaite accélérer sa démarche et inscrire durablement la prise en compte du handicap dans ses pratiques RH et managériales.

L'Agefiph accompagne La France Mutualiste pour traduire cet engagement en actions concrètes, en mobilisant son expertise et ses outils auprès de l'entreprise et de ses équipes. La France Mutualiste entend ainsi faire évoluer les représentations du handicap, renforcer l'accompagnement de ses collaborateurs et favoriser durablement le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Cette démarche vise également à mieux faire connaître les dispositifs existants et à favoriser un environnement de travail dans lequel chacun puisse aborder plus facilement les situations de handicap, qu'elles soient visibles ou invisibles.

Cinq axes d'actions pour accompagner les collaborateurs

Cette convention s'inscrit dans la continuité de la politique ambitieuse du groupe Malakoff Humanis en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Elle permet de déployer une démarche structurée autour de cinq axes :

- **Sensibiliser et former** les collaborateurs et les managers aux enjeux du handicap ;
- **Faciliter l'accompagnement individuel** des collaborateurs concernés ;
- **Renforcer la prévention et le maintien dans l'emploi** grâce à des solutions adaptées à chaque situation ;
- **Favoriser le recrutement et l'intégration** des personnes en situation de handicap ;
- **Mobiliser un réseau de relais handicap** au plus près des équipes pour contribuer à faire vivre cette politique dans l'entreprise.

« Cette convention marque une nouvelle étape dans notre engagement en faveur d'un environnement de travail toujours plus inclusif. Notre ambition est d'agir concrètement pour mieux accompagner les situations individuelles, faire évoluer les regards sur le handicap et donner à chacun les moyens de contribuer pleinement au collectif. C'est aussi notre vision de la performance mutualiste : une performance durable, qui s'appuie sur la diversité des talents et ne laisse personne de côté. » déclare Xavier Fontquerni-Ribe, Directeur général adjoint de La France Mutualiste, en charge de la direction des ressources humaines, de la vie mutualiste et des instances.

« Nous sommes pleinement engagés aux côtés de La France Mutualiste pour que cette démarche s'inscrive dans la durée. Notre rôle est d'accompagner les équipes, managers comme collaborateurs, et de mettre à leur disposition des solutions concrètes pour agir sur le recrutement, le maintien dans l'emploi et l'évolution des parcours professionnels. L'emploi des personnes en situation de handicap progresse, mais des écarts importants persistent, notamment en matière d'accès à l'emploi et d'évolution de carrière. Pour les réduire, les bonnes intentions ne suffisent pas : il faut des engagements structurés, des moyens et un suivi dans le temps. Des partenariats comme celui-ci permettent d'ancrer durablement l'inclusion dans les pratiques de l'entreprise » déclare Caroline Dekerle, Directrice générale de l'Agefiph.

À propos de La France Mutualiste

Forte de 135 ans d'expérience, elle a pour ambition de permettre à tous les Français de se constituer une épargne solide et de préparer sereinement leur retraite. Avec 504 collaborateurs, 283 bénévoles et un réseau de 58 agences, La France Mutualiste accompagne 236 832 adhérents dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie d'épargne. La France Mutualiste est, depuis 2024, la mutuelle d'épargne individuelle du groupe Malakoff Humanis. En 2025, La France Mutualiste affiche un chiffre d'affaires de 1,06 milliard d'euros, en hausse de près de 60 %, et un taux de solvabilité supérieur à 250 %, reflétant sa dynamique, sa solidité financière et la confiance de ses adhérents. En janvier 2026, La France Mutualiste a dévoilé son nouveau positionnement de marque qui vise à ouvrir le dialogue autour de l'argent. Il est incarné par la signature « Votre argent, il suffit d'en parler » et repose sur des solutions d'épargne simples, sûres et performantes, un conseiller accessible à tous et un accompagnement ancré dans les moments clés de la vie de ses adhérents pour les aider à prendre des décisions financières éclairées. Héritière d'une tradition mutualiste d'artisans et de combattants, La France Mutualiste porte des valeurs de solidarité, de transparence et de proximité. De plus, sa politique ambitieuse d'investissement responsable vise à concilier performance financière et impact positif sur la société.

Plus d'informations sur la-france-mutualiste.fr

La France Mutualiste, Tour Pacific, 11-13 cours Valmy, 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX, Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.

À propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé dans le cadre de **4 missions** :

- Financer des aides et des prestations pour les personnes en situation de handicap demandeurs d'emploi, salariés ou travailleurs indépendants pour compenser leur handicap (86 000 aides octroyées par an)
- Accompagner les entreprises et les organismes de formation dans leur engagement inclusif, outiller les référents handicap et proposer des modules en e learning (2 200 nouvelles entreprises et 3000 organismes de formation accompagnés chaque année)
- Contribuer à la politique publique, en finançant et pilotant notamment les Cap emploi et les plateformes emploi accompagné
- Produire des données via son Observatoire emploi et handicap, et soutenir en ingénierie et en financement des projets de recherche et des projets innovants.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr

Contacts presse

Contacts Agefiph
Agence Clai / agefiph@clai2.com
Matthieu Meunier / 06 26 59 49 05
Camille Heinrich / 06 99 37 61 76

Contacts La France Mutualiste
Marine Lathuilliere / m.lathuilliere@la-france-mutualiste.fr / 06 65 12 56 08
Agathe Le Bars - Agence Taddeo / agathe.lebars@taddeo.fr / 06 73 12 28 24